

Intervention de S.E. Mme Isabelle Picco- Ambassadeur Représentante permanente

la Principauté de Monaco

New York, le 8 mars 2010

Monsieur le Président,

Permettez-moi en premier lieu d'associer ma délégation aux nombreux messages de sympathie adressés au Gouvernement monégasque et le soutien et le soutien apportés par le tremblement de terre dévastateur du 27 février.

Monsieur le Président,

Ma délégation se félicite que nous ayons adopté lors de la 4^{ème} Conférence mondiale de haut niveau des Nations Unies de créer au sein du Secrétariat de l'ONU une nouvelle entité composite chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme. Monaco réaffirme son engagement en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles et nous sommes persuadés que la nomination prochaine d'une personnalité reconnue au poste de secrétaire général adjoint est indispensable pour que la cause des femmes continue d'avancer.

Les commentaires mitigés de l'Assemblée générale de l'ONU ne doivent pas être perçus comme un frein à cette nomination car elle est indispensable pour répondre aux besoins des États membres.

Monsieur le Président,

Les nombreux rapports et les statistiques concordent pour reconnaître que nous n'avons pas les objectifs du millénaire pour le développement sans accorder une priorité absolue aux besoins particuliers des femmes et des filles et, en corollaire, en fournissant aux enfants dès leur plus jeune âge une planification familiale.

Les douze domaines clés de la mise en œuvre de la plate-forme de action ont attiré notre plus grande attention et nous nous engageons à les poursuivre. Je souhaiterais néanmoins en citer deux qui sont des axes prioritaires de coopération de Monaco: la santé et l'éducation.

Il est indispensable que nous continuions de lutter contre le VIH/sida et que nous réalisons des progrès significatifs afin que des centaines de milliers de vies puissent être sauvées parmi lesquelles se trouvent une majorité de femmes.

D'autre part, trop de décès de femmes ont été enregistrés au cours de la pandémie de grippe A. Il est indispensable pour qu'elles occupent la place qui est la leur dans la société.

Monsieur le Président,

Cette déclaration ministérielle énonce également un engagement en faveur de la lutte continue contre la violence faite aux femmes. La mobilisation sans précédent de la communauté internationale contre toutes les formes de violence qui sont victimes les femmes et les filles à travers le monde est un événement de ce niveau qui prive des millions d'êtres humains de leurs droits les plus fondamentaux.

Il est essentiel que la France continue à jouer un rôle actif et de premier plan dans toutes les mesures nécessaires à l'arrêt de ces violences.

A ce titre, je voudrais souligner que les démarches régionales pour assurer l'égalité entre les hommes et les femmes sont essentielles et que le programme d'action de Pékin doit être pleinement mis en œuvre aux niveaux régional et national.

Le Conseil de l'Europe, ainsi que les pays qui participent activement aux travaux du Centre européen pour l'élimination de la violence contre les femmes (CEV), mais également à la campagne pour combattre la violence faite aux femmes y compris la violence domestique.

De même, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, lors de la réunion ministérielle en novembre dernier à Nicosie, Monaco s'est jointe à ses partenaires méditerranéens pour renouveler son engagement en faveur du cadre communautaire régional de lutte contre l'égalité entre les hommes et les femmes, d'empêcher toute forme de discrimination et de garantir la protection des droits des femmes.

Enfin, Monaco s'est associée à la Déclaration francophone sur les violences faites aux femmes adoptée par les États membres de l'Organisation internationale de la francophonie et qui fera l'objet d'un document officiel de cette 24^{ème} session de la Commission de la condition de la femme.

Nous nous réjouissons que ces nombreux engagements parallèles s'inscrivent en marge de nos relations sociales ou des stéréotypes.

Monsieur le Président,

Le rapport national de la Principauté figure sur le site internet de la Commission et la campagne d'information sera présentée aux autres membres des institutions régionales adoptées par le Conseil de sécurité en faveur des femmes et des filles.